



Health Services Research

Programme de soutien «Recherche sur les services de santé» de la Fondation Gottfried et Julia Bangerter-Rhyner
et de l'Académie Suisse des Sciences Médicales



Contexte

Au cours du siècle dernier, la recherche médicale a permis de réaliser des progrès insoupçonnés et contribué à augmenter constamment l'espérance de vie de l'être humain. L'une des conséquences de cette évolution est la spécialisation et la fragmentation croissantes de la médecine et de ses différentes professions. L'espérance de vie plus élevée des êtres humains implique une augmentation des maladies chroniques et de la multimorbidité ainsi qu'un besoin disproportionné de ressources économiques. Le système de santé risque ainsi de se heurter à ses limites. Un système de santé durable et orienté vers l'avenir doit faire face au défi exigeant d'intégrer d'une façon optimale des mesures adéquates en matière de prévention, de diagnostic et de thérapie tout en tenant compte des aspects économiques. L'objet de la «Recherche sur les services de santé» (ou en anglais «Health Services Research») est d'étudier où ces mesures sont nécessaires et comment elles doivent être appliquées de façon optimale. Au niveau international, ce domaine de recherche gagne en importance. Avec leur programme de soutien, la Fondation Gottfried et Julia Bangerter-Rhyner (Fondation Bangerter) et l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) aimeraient contribuer à établir et développer la recherche sur les services de santé également en Suisse.



Objectifs du programme de soutien

Le programme de soutien «Recherche sur les services de santé» vise

- à moyen ou à long terme un développement durable des compétences et des infrastructures dans le domaine de la recherche sur les services de santé;
- la réalisation de projets de recherche de haut niveau dans le domaine de la recherche sur les services de santé au sens large;
- la promotion de la relève scientifique dans ce domaine;
- à donner à ce domaine une impulsion décisive qui lui permette, à l'avenir, d'acquies avec succès des fonds au même titre que les domaines de recherche concurrents.

Pour la période 2012–2016, un montant de CHF 1 million par année est à disposition à cet effet.



Domaines de soutien

La notion de «recherche sur les services de santé» recouvre un large éventail de questions concernant la recherche. Le programme de soutien définit la recherche sur les services de santé selon le modèle de Pfaff (2003) comme «un domaine de recherche interdisciplinaire qui décrit et explique de façon causale les soins de santé et la prise en charge des malades et leurs conditions cadres dans le but de développer des concepts de soins scientifiquement fondés, qui soutient l'implémentation de nouveaux concepts de soins et qui évalue l'efficacité des structures et des procédures des services de santé dans la pratique quotidienne». Dans le cadre d'une prise en charge complète et intégrée de la population, une importance particulière est accordée aux soins médicaux de base; ceux-ci constituent, de ce fait, l'une des priorités du programme de soutien.



Outils et critères de soutien

Le recours à différents outils est nécessaire pour atteindre les objectifs du programme de soutien:

A. *Financement de départ (Seed Money)*

- Pour la concrétisation d'idées de projets, le déroulement de projets pilotes, le développement et l'évaluation de méthodes
- Un soutien de CHF 25 000.– au maximum par projet

B. *Soutien de projets*

- Pour la réalisation de projets de recherche
- En règle générale, au maximum CHF 100 000.– par projet et par année

C. *Bourses respectivement prêts pour projets personnels*

- Séjours de formation postgraduée ou continue à l'étranger pour jeunes chercheurs dans le domaine de la recherche sur les services de santé
- En règle générale, au maximum CHF 40 000.– par personne et par année, pour une durée maximale de 2 ans
- En principe, la moitié des soutiens est versée comme bourse et l'autre moitié comme prêt

D. *Soutien de sessions de formation continue*

- Financement de séminaires ou de sessions de formation continue dont le but est d'encourager les compétences méthodologiques ou de diffuser des résultats
- En règle générale, au maximum CHF 15 000.– par projet

Lors de l'évaluation de projets, la commission d'experts se base sur les critères suivants:

- Qualité scientifique du projet
- Utilité, pertinence, innovation, durabilité du projet
- Qualification professionnelle du candidat
- Connexions avec le réseau scientifique

Remise des demandes

Les professionnels de la santé, exerçant une activité en Suisse, en principe titulaires d'un diplôme universitaire et rattachés à une institution entrent en ligne de compte comme candidats.

- Les délais de remise des demandes sont fixés au 1^{er} mars et 1^{er} septembre
- Formulaires de demandes:
www.bangerter-stiftung.ch/versorgungsforschung
- Informations concernant le programme de soutien:
www.samw.ch/fr/Recherche/Service-Sante

La demande doit être adressée avec les documents mentionnés dans le formulaire de demande par voie électronique à:
info@bangerter-stiftung.ch

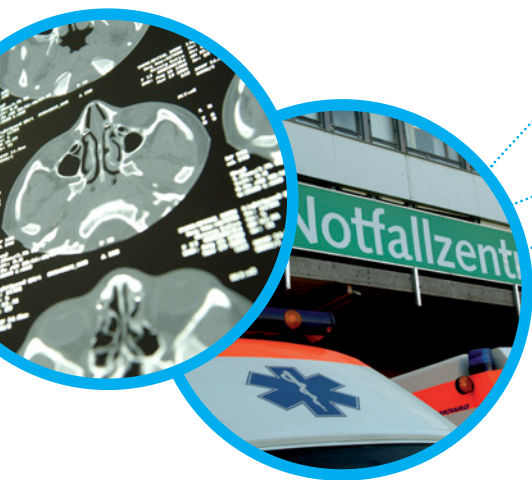


Evaluation des demandes

Les demandes sont évaluées par une commission d'experts de l'ASSM, dans laquelle siègent des représentant(e)s de diverses spécialités:

- médecine de premier recours
- médecine interne
- pédiatrie
- sciences des soins
- médecine translationnelle
- épidémiologie
- économie de la santé

Les membres de la commission sont élus par le Sénat de l'ASSM. Le Président de l'ASSM siège dans la commission ex officio. La commission d'experts décide quelles demandes seront proposées au Conseil de Fondation de la Fondation Bangerter pour un soutien.



**Gottfried und Julia
Bangerter-Rhyner-Stiftung**
Stiftung für Medizinische Forschung
www.bangerter-stiftung.ch

ASSM  Académie Suisse
des Sciences Médicales

www.assm.ch

